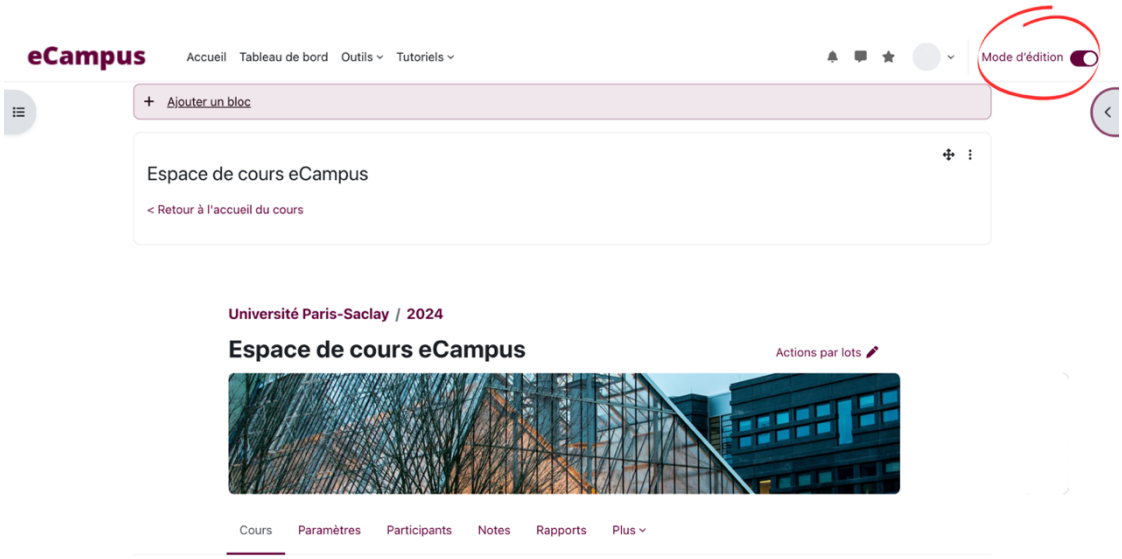
L'ACCÈS ANONYME À UN COURS

Activer le mode édition

1

Assurez-vous que le mode édition est activé sur la page de votre cours.



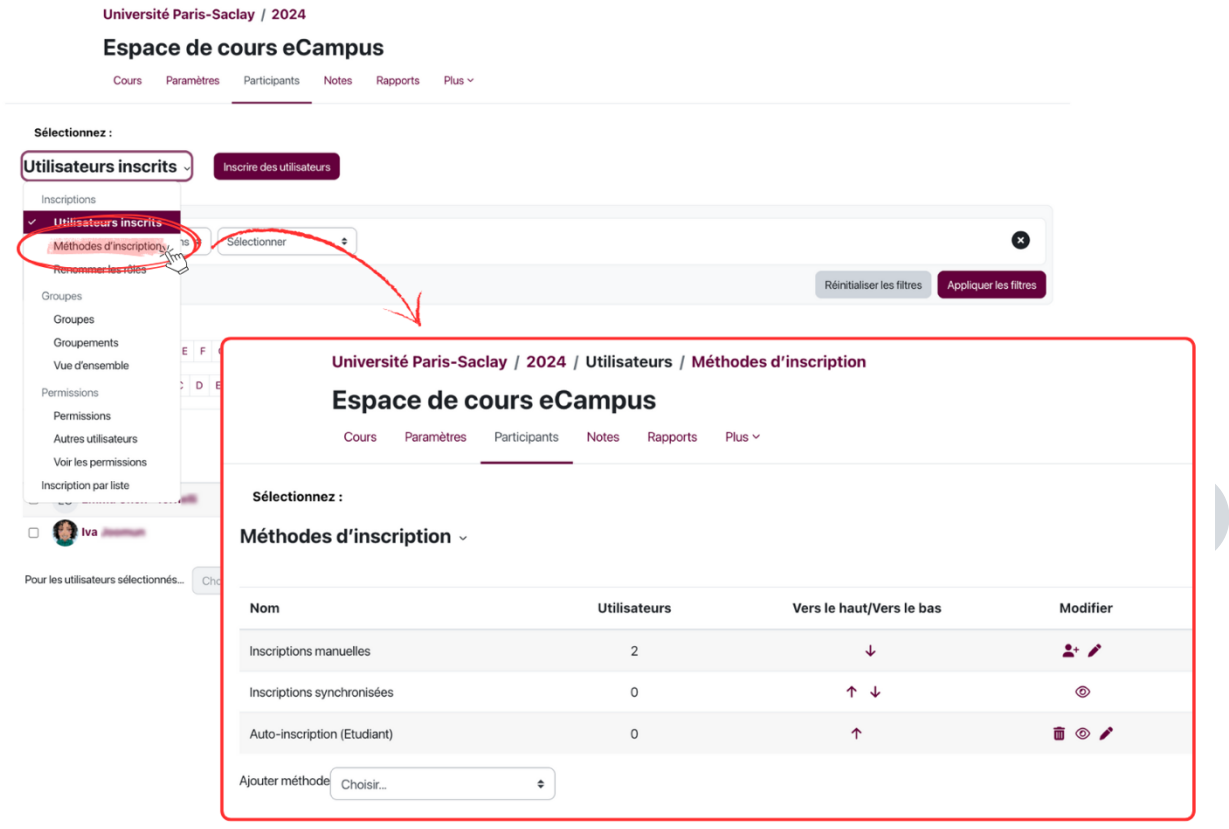
Activer l'accès anonyme à un cours

2

L'**accès anonyme** permet de rendre un cours accessible à **toute personne** disposant du lien, même sans mail institutionnel ni inscription au cours.

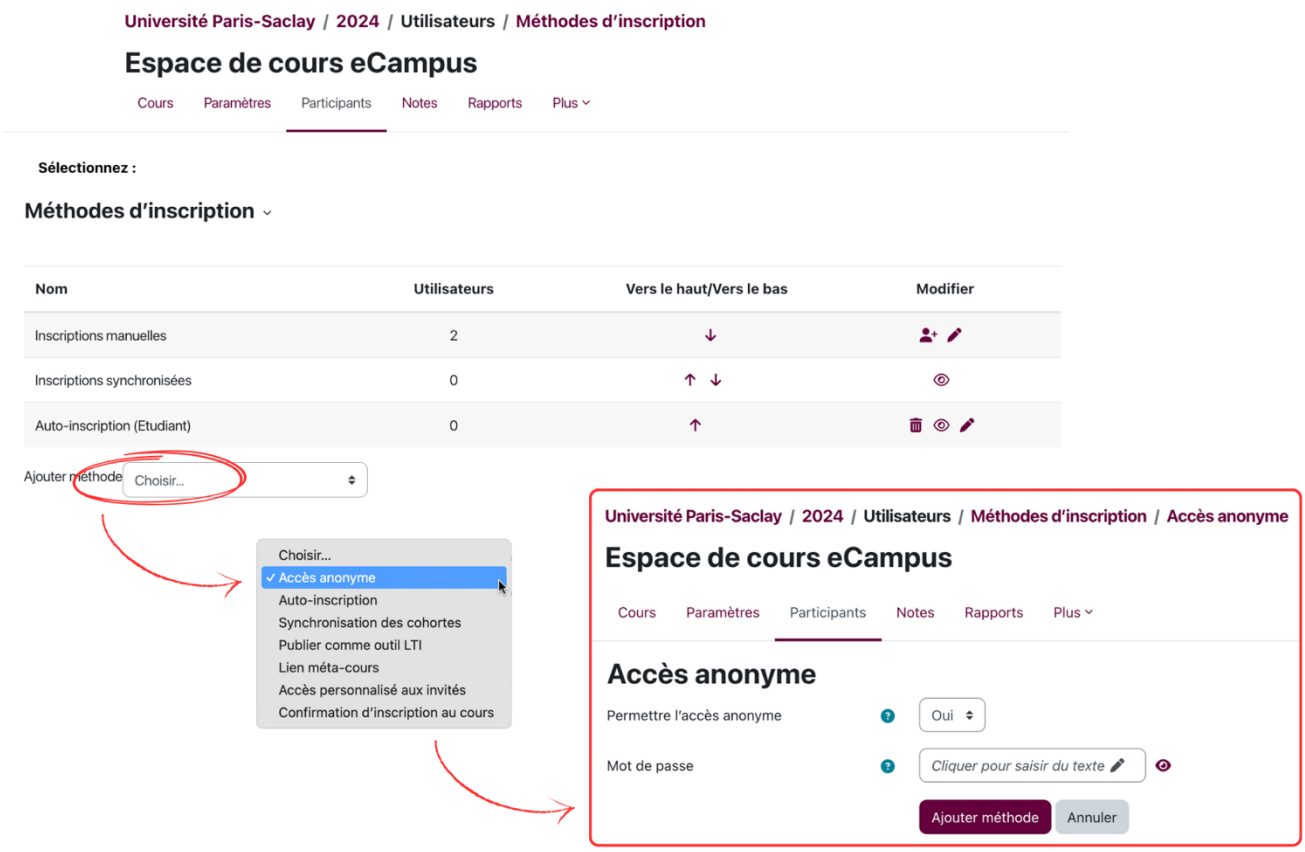
⚠️ Seules les ressources numériques (comme les fichiers, pages ou liens) sont consultables. Les visiteurs anonymes ne peuvent pas participer aux activités interactives telles que les devoirs, tests ou forums.

Dans l'onglet "**Participants**" de votre cours, cliquez sur "**Méthodes d'inscription**" dans le menu déroulant en haut à gauche.



L'ACCÈS ANONYME À UN COURS

Cliquez sur "**Ajouter méthode**", puis choisissez "**Accès anonyme**". Une nouvelle page s'ouvre.
Une fois validé, le cours est en **accès libre** pour tous les visiteurs disposant du lien.



Ajouter une clé d'accès (optionnel)

3 Vous pouvez sécuriser l'accès à votre cours avec un **mot de passe**. Les visiteurs devront saisir cette clé pour consulter le cours.
⚠ **Sans mot de passe**, le cours peut être référencé par les moteurs de recherche (Google, etc.).



Partager l'accès

4. Copiez l'**URL** du cours (depuis la barre d'adresse de votre navigateur).
 Transmettez le **lien + le mot de passe** (si défini) aux personnes concernées.